



Conseil du GEM l'Eclaircie
du vendredi 28 janvier 2022, 14h30

Participants en présentiel (dans le respect des conditions sanitaires en vigueur, sur présentation notamment, du passe vaccinal) :

Fabien Degoul
Jean-Claude Fabre, Vice-président
Karim Fekkar
Grégory Fraysse, Administrateur
Thierry Lacour
Patrick Lopez

Marie-Véronique Luneau, Déléguée Générale et rédactrice du présent compte-rendu diffusé aux membres et partenaires médico-sociaux et institutionnels du GEM l'Eclaircie

Radimiro Martinez
Philippe Nazombo
Delphine Primat
Florence Rettab
Claire Szmiedt

Je sollicite votre écoute quelques minutes et vos réflexions/suggestions, à la fin de chacune de mes interventions, sont les bienvenues.

Relevé des points abordés :

1 – Accueil d'un nouveau membre –

Nous souhaitons la bienvenue à Thierry Derbanne qui a signé son contrat « adhérent » le 27/01/22.

2 - Actualité au GEM l'Eclaircie (depuis le dernier Conseil du GEM du 21/01/22) –

- o 1er sujet à l'ordre du jour de ce Conseil du GEM sur lequel Claire Courboin, Guy Roberval, Philippe Paolini et Thierry Lacour se sont exprimés mardi 25/01/22 en visioconférence :

La Russie (soutenue par la Chine), s'estimant menacée par l'expansion de l'OTAN depuis 20 ans, ainsi que par le soutien politique et militaire occidental à son voisin ukrainien, exige des garanties pour sa sécurité (notamment le rejet de l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN) et promet des « *mesures économiques de riposte nécessaires* » si l'Occident poursuit sur cette « *voie belliqueuse* », dénonçant une « *hystérie* » occidentale quant à l'imminence supposée d'une intervention militaire russe en Ukraine et « *l'expansion effrénée de l'Alliance (Atlantique)* ».

Moscou accuse les pays occidentaux :

- ✓ De se **focaliser** sur un seul aspect de la Charte de sécurité européenne, adoptée, en novembre 1999, par le sommet de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) à Istanbul, à savoir « **le droit de tout Etat de choisir ou de modifier librement ses arrangements de sécurité** ».
- ✓ D'**ignorer** un autre principe mentionné dans le même texte, selon lequel « **aucun Etat ne renforcera sa sécurité aux dépens de la sécurité des autres Etats** ».

De son côté, Washington refuse de fermer la porte de l'OTAN à l'Ukraine (souhaitant maintenir et défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale ainsi que son droit à choisir ses propres dispositions de sécurité et ses alliances).

La posture française, quant à elle, est extrêmement ferme (plus encore qu'en 2014 alors que Moscou annexait la Crimée), le mot d'ordre est « **cohésion** » (gage de crédibilité et de dissuasion) entre Paris et ses « **alliés** » occidentaux (au sein de l'Union européenne, américains, du G7 et de l'OSCE).

« *Un entretien sérieux, respectueux et approfondi* » est prévu entre le Président français, Emmanuel Macron et le Président russe, Vladimir Poutine ce vendredi pour rappeler l'attachement français, européen et occidental au respect de la souveraineté des Etats.



Stratégie occidentale (visant la désescalade de la crise pour éviter une nouvelle guerre aux conséquences massives pour toutes les parties) :

- ✓ Obtenir avant tout une **résolution diplomatique** (via le dialogue et la dissuasion) :
 1. Réunion à Paris, mercredi 26/01/22, entre conseillers diplomatiques français, allemands, russes et ukrainiens
 2. « Respect inconditionnel » du cessez-le-feu entre armée ukrainienne et séparatistes prorusses dans l'Est de l'Ukraine (constituant un « bon signal » d'apaisement des tensions dans l'Est de l'Ukraine, de la part de la Russie)
 3. Médiation (dont l'objectif consiste à faire respecter les accords de paix de Minsk de 2015) franco-allemande en février à Berlin et poursuite des discussions entre la Russie et l'Ukraine
- ✓ Préparer dans le même temps des **coûts économiques sévères** pour la Russie en cas d'invasion (comme l'annulation de la mise en service du gazoduc Nord Stream 2).

Au-delà de l'argument économique, la non-utilisation de Nord Stream 2 pourrait mettre à mal les intentions de Moscou sur l'Ukraine. En effet, les Russes seraient obligés de continuer à se servir des gazoducs déjà existants, qui transitent par la Pologne et par l'Ukraine (donc à payer des taxes).

C'est pourquoi, en réalité, les Russes peuvent difficilement faire la guerre à un territoire où passe leur gaz !

Quels sont les risques (et avantages) d'annuler la mise en service du gazoduc Nord Stream 2 ?

L'application de cette menace d'annuler la mise en service du gazoduc Nord Stream 2 serait préjudiciable pour :

- ✓ L'Union Européenne (à court terme seulement), notamment l'Allemagne (dont l'industrie pâtirait d'un manque de compétitivité critique) divisée sur la mise en place de ce gazoduc
- ✓ Les Russes (qui continueraient à payer des taxes auprès des pays où passent ses gazoducs)

Et avantagerait les Etats-Unis (non impactés par la suspension du gazoduc, n'étant pas consommateurs du gaz russe) qui seraient prêts, de ce fait, à vendre leur propre gaz sur les marchés européens.

En effet, en cas de refus d'utiliser Nord Stream 2, les Russes seraient poussés à envoyer le minimum de gaz contractuellement obligatoire vers l'Europe (comme actuellement).

Une « manœuvre » russe qui impliquerait :

- ✓ Des prix toujours plus hauts, pour l'Union Européenne
- ✓ Une non-rentabilité des investissements engagés par les différentes entreprises européennes pour la construction du gazoduc

L'ambition de l'UE consistant à réduire sa dépendance aux gaz fossiles et à la Russie notamment, en réalité, les besoins de l'UE en gaz auront toujours tendance à diminuer (ce qui ne justifie, à priori pas, le doublement russe de l'offre existante !)

Nord Stream 2 (vise à rendre l'Union Européenne dépendante de la Russie, via l'Allemagne, ce qui effraie le premier fournisseur de gaz dans le monde, les États-Unis) est le projet d'un gazoduc de 1230 kilomètres de longueur reliant la Russie à l'Allemagne.

Exploité par l'entreprise russe Gazprom, il a pour but de doubler l'offre déjà proposée par Nord Stream 1 en service depuis 2012.

En passant par la Baltique, pour rejoindre directement l'Allemagne, la Russie espère ainsi avoir à utiliser de moins en moins ses gazoducs cheminant par la voie terrestre (l'intérieur de l'Europe, comme Brotherhood, qui transite via l'Ukraine), pour ne plus avoir de taxes à payer auprès des pays concernés.

L'**OTAN** (Organisation du traité de l'Atlantique nord) est une alliance politique et militaire internationale composée actuellement de 30 pays membres.

À sa création en 1949, l'Alliance comptait 12 membres fondateurs : Belgique, Canada, Danemark, États-Unis, France, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni.

Les autres pays membres sont : Grèce et Turquie (1952), Allemagne (1955), Espagne (1982), République tchèque, Hongrie et Pologne (1999), Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Slovaquie, Slovénie (2004), Albanie, Croatie (2009), Monténégro (2017) et Macédoine du nord (2020).

La porte de l'OTAN demeure ouverte à tout pays européen capable d'assumer les engagements et obligations liés au statut de membre, et de contribuer à la sécurité de la zone euro-atlantique.



À l'heure actuelle, 3 pays partenaires souhaitent adhérer à l'OTAN : la Bosnie Herzégovine, la Géorgie et l'Ukraine.

Retrait de la France de l'OTAN

Le 21 février 1966, lors d'une conférence de presse à Paris, le Président de la République française, Charles de Gaulle rend public le retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN, tout en réaffirmant l'alliance avec les États-Unis.

Réintégration de la France dans l'OTAN

La réintégration de la France dans le commandement intégré de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord est annoncée par le président de la République Nicolas Sarkozy au Congrès à Washington le 7 novembre 2007. À l'Assemblée nationale, cette politique donne lieu à une motion de censure le 8 avril 2008 et à un vote de confiance le 17 mars 2009. Les deux votes sont favorables au gouvernement et le vote de confiance entérine le retour. Ce retour devient effectif lors du sommet de l'OTAN à Strasbourg-Kehl les 3 et 4 avril 2009.

Le siège de l'OTAN, initialement situé à Londres puis à Paris (dans les locaux désormais occupés par l'université Paris-Dauphine - PSL) se trouve depuis 1966 à Haren (Bruxelles), et son principal commandement militaire, le SHAPE (Grand Quartier général des puissances alliées en Europe), initialement installé à Rocquencourt (France), se trouve aujourd'hui à Maisières (Mons), également en Belgique.

Le Groupe des sept (**G7**, rassemblant 7 des 10 pays au plus important PIB du monde, avec l'absence notable de la Chine qui occupe le 2^e rang) est un groupe de discussion et de partenariat économique de 7 pays réputés en 1975 pour être les plus grandes puissances avancées du monde qui détiennent environ les 2/3 de la richesse nette mondiale puis 45 % en 2019 :

Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni.

L'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (**OSCE**) est un acteur essentiel de la sécurité paneuropéenne, en sa qualité de seule institution où la Russie, les États-Unis, le Canada, tous les pays d'Europe et d'Asie centrale, peuvent dialoguer directement dans un cadre multilatéral et sur un pied d'égalité.



- 2ème sujet à l'ordre du jour de ce Conseil du GEM sur lequel Grégory Fraysse, Guy Roberval, Olivier Fouché et Thierry Lacour se sont exprimés en visioconférence jeudi 27/01/22 :

Le grand âge et la dépendance sont devenus un marché, le terrain de chasse de fonds d'investissements très actifs favorisant l'émergence de grands groupes privés comme Orpéa ou Korian, cotés en Bourse.

"Les fossoyeurs" (de Victor Castanet, journaliste d'investigation indépendant), publié chez Fayard ce 26 janvier 2022, ouvre le débat sur :

- ✓ La gestion et le contrôle des Ehpad
- ✓ L'engagement des « vieux » (citoyens français de 75 ans et plus, représentant 30 % de la population française) dans la citoyenneté et la vie sociale des Français

En France, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) est la forme d'institution pour personnes âgées la plus répandue.

Il s'agit d'une maison de retraite médicalisée, dotée de l'ensemble des services afférents tels que la restauration, les soins médicaux et les assistances soumises à autorisation, permettant son exploitation.

Un Ehpad est un établissement médico-social.

Durant trois ans, Victor Castanet a résisté à toutes les pressions pour livrer un document éprouvant, une plongée inquiétante dans les secrets du groupe Orpéa, leader mondial des Ehpad et des cliniques, tirant peu à peu les ficelles de son incroyable enquête (au nom de son grand-père).

Dans son livre, le journaliste indépendant décrit un système où les soins d'hygiène, la prise en charge médicale et les repas des résidents sont rationnés pour améliorer la rentabilité de l'entreprise (alors que les séjours sont facturés au prix fort !).

Truffé de révélations spectaculaires, ce récit haletant et émouvant met au jour de multiples dérives et révèle un vaste réseau d'influence (notamment Xavier Bertrand, ex-ministre de la santé, nommé décrit comme "l'assurance tous risques du groupe Orpea"), bien loin du dévouement des équipes d'aidants et de soignants, généralement attachées au soutien des plus fragiles.

Il dénonce la pratique de rétrocommissions (fait illégal pour un vendeur de verser une commission plus importante que demandée à un intermédiaire pour récupérer ensuite, de façon occulte, la partie de la somme superflue après la transaction initiale. Ces intermédiaires sont rémunérés par les commissions) et de marges arrières dans ce secteur médicosocial (en particulier le groupe Orpea et le groupe Korian).

Personnes âgées maltraitées, salariés malmenés, acrobaties comptables, argent public dilapidé... Tout le monde est concerné.

Les professionnels soignants des Ehpad et les familles se disent majoritairement soulagés de la libération de la parole.



Orpea est sous la menace d'une action en justice collective conjointe lancée par les familles de résidents en colère, pour « homicide involontaire, mise en danger délibérée de la vie d'autrui et violence par négligence ».

De son côté, Orpea a rejeté des accusations « mensongères », « outrageantes » et « préjudiciables ». L'action du groupe Orpéa a chuté de 16 % dès le 25 janvier.

Le ministre de la santé Olivier Véran a déclaré, quant à lui, que *"les pouvoirs publics doivent la vérité aux familles, aux soignants et aux résidents"* et le gouvernement envisage de lancer une enquête administrative et une enquête financière.

Une inspection est en cours, menée par l'Agence Régionale de Santé, depuis jeudi 27 janvier.

Le Directeur Général d'Orpea est convoqué au ministère des Solidarités et de la Santé par la ministre déléguée à l'Autonomie, Brigitte Bourguignon, mardi 01/02/22, sur demande du ministre Olivier Véran.

Dans le même temps, quel que soit leur état de santé, les "vieux" (citoyens français de 75 ans et plus, représentant près de 30 % de la population), revendiquent leur place dans la vie et la société française et refusent d'être mis à l'écart (parce que considérés comme « vieux » par les 70 % restants !).

4 – Agenda –

- Prochaine **randonnée** (animée par Radimiro) : Saint-Rémy-les-Chevreuses à Gif-sur-Yvette, sur l'un des 4 chemins de France du pèlerinage de **Saint-Jacques-de-Compostelle**, ce samedi 29/01/22 (RV au RER de Bourg-la-Reine, à 10h30)

La randonnée suivante (RV au RER de Bourg-la-Reine, à 10h30) est prévue samedi 05/02/22 à l'île de loisirs du **Port aux Cerises** (200 hectares de pure nature) à Draveil (Essonne)

- Prochaines **visioconférences** animées par Marie-Véronique : mardi 01/02 et jeudi 03/02, à 15h15
- Prochain **Conseil du GEM** : vendredi 04/02, à 14h30

Suivi du **débat** animé par Marie-Véronique, à 15h30, portant sur « *le lâcher-prise* », à l'initiative de Grégory Fraysse, Administrateur



- **Débats** suivants, animés par Marie-Véronique à 15h30, les vendredis :
 - ✓ 18/02/22 : « *Comment lutter contre l'impatience* », à l'initiative de Pierre Missoud
 - ✓ 04/03/22 : « *Est-il possible de sortir de la précarité ?* », à l'initiative d'Olivier Fouché, Administrateur
 - ✓ 25/03/22 : « *Remue-méninges : Quelles sont vos bonnes idées de nouveaux sujets sociétaux à débattre ?* », à l'initiative de Doris Patou
 - ✓ 08/04/22 : « *Addictions, dépendance et autonomie : comment devenir des adultes accomplis ?* », à l'initiative de Grégory Fraysse
 - ✓ 22/04/22 : « *Y-a-t-il une « vie » après la mort ?* », à l'initiative de Jean-Claude Fabre, Vice-président, Karim Khima, Olivier Fouché, Administrateur et Thierry Lacour

Fait le 02/02/22,
à Fontenay-aux-Roses,

Marie-Véronique Luneau,
Déléguée Générale